

# Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne : résultats commerciaux et financiers au 31 décembre 2011



## Une activité et des résultats satisfaisants qui traduisent la résistance du modèle de la Caisse régionale

Pour le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, 2011 restera l'année de l'émission réussie des Certificats Coopératifs d'Associés (CCA). L'entreprise a confirmé son engagement au service de son territoire et dans un contexte économique un peu plus difficile, les fondements solides du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne permettent d'envisager 2012 avec confiance sur la base de résultats 2011 encourageants : le résultat net progresse de 2,7 % pour s'établir à plus de 91 millions d'euros.

| ■ Encours gérés               | Au 31/12/2011 | Var. 1 an |
|-------------------------------|---------------|-----------|
| Encours de Collecte (globale) | 14.360 M€     | + 2,4 %   |
| Encours de Crédits            | 9.374 M€      | + 5,2 %   |

  

| ■ Résultats financiers (comptes sociaux) | Au 31/12/2011 | Var. 1 an |
|--|---------------|-----------|
| Produit Net Bancaire                     | 362,3 M€      | + 1,6 %   |
| Charges de Fonctionnement Nettes         | - 187,5 M€    | + 1,1 %   |
| Résultat Brut d'Exploitation             | 174,9 M€      | + 2,3 %   |
| Résultat Net                             | 91,1 M€       | + 2,7 %   |

L'évolution de la collecte globale de l'année 2011 a été portée essentiellement par la collecte d'épargne bancaire (livrets, épargne logement, dépôts à terme).

Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'au mois de juin, la Caisse régionale a réalisé une émission de Certificats Coopératifs d'Associés (CCA). Cette opération marquait le premier volet du nouveau projet d'entreprise « Horizon 2015 ». Réservée aux clients sociétaires, elle a connu un vif succès.

Les encours de crédits sont, quant à eux, tirés par les crédits à l'habitat, les crédits d'équipement à l'agriculture, aux entreprises et aux collectivités. Les réalisations de crédits, d'un montant total de 2,1 milliards d'euros, témoignent du soutien actif du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne à l'économie locale.

Dans ce contexte, le produit net bancaire

est en légère hausse. La marge d'intermédiation globale s'améliore sous l'effet des encours de crédits. Le volet prestations et services augmente, tiré en particulier par l'activité d'assurance dommages et par la croissance des Comptes Services. La marge sur le compartiment des fonds propres est stable malgré des marchés financiers peu porteurs, au deuxième semestre.

En 2011, l'évolution des charges de fonctionnement a été particulièrement contenue. La légère progression enregistrée s'explique principalement par la hausse des taxes et par les travaux de construction de la nouvelle plateforme informatique dans le cadre du projet de système d'information commun à l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole. Le montant total des investissements de l'année, principalement tournés vers la rénovation des agences, atteint 11,5 millions d'euros. Le coût du risque est en baisse, grâce à

la diminution des créances douteuses et litigieuses et grâce à la qualité du portefeuille de crédits. Par ailleurs, la gestion rigoureuse, la maîtrise des risques et la poursuite de l'effort de provisionnement restent au cœur des préoccupations de l'entreprise.

Ces différents éléments permettent au résultat net de l'année 2011 de s'établir à 91,1 M€, en progrès de 2,7 % par rapport à celui du 31 décembre 2010.

L'année 2012 débute dans un contexte économique et financier difficile. Les encours de collecte et de crédits devraient poursuivre leur croissance. Les fonds propres d'un montant de 1,37 milliard d'euros, la couverture des encours de crédits par de l'épargne clients à hauteur de 83,2 % restent néanmoins des gages de solidité indéniables et permettront à la Caisse régionale de continuer à investir, à financer et à recruter en 2012.

## Le nouveau prix indicatif de référence des CCA est de 172,20 € par titre.

Il est en croissance de 7,0 % par rapport au prix d'émission et de 3,2 % par rapport au prix de référence au 30 juin 2011.

Le conseil d'administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 27 janvier 2012 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence des CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2011. Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er février 2012 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois précédant le détachement du coupon.

